[](https://www.kla.tv/10866)

Vaccination obligatoire : Cui bono ? A qui cela sert-il ?

**Le nombre de vaccins obligatoires en France passera dès 2018 de trois à onze : c’est ce qu’a annoncé Agnès Buzyn, ministre de la Santé. Lors d’une interview à RTL le 5 juillet 2017, Agnès Buzyn a dit : « Il y a des morts inutiles aujourd’hui, c’est inadmissible que des jeunes de moins de 25 ans meurent de méningite ou de rougeole dans notre pays. » « Ce sera la responsabilité des pouvoirs publics de communiquer cela au Français », a-t-elle dit.**

Le nombre de vaccins obligatoires en France passera dès 2018 de trois à onze : c’est ce qu’a annoncé Agnès Buzyn, ministre de la Santé. Lors d’une interview à RTL le 5 juillet 2017, Agnès Buzyn a dit : « Il y a des morts inutiles aujourd’hui, c’est inadmissible que des jeunes de moins de 25 ans meurent de méningite ou de rougeole dans notre pays. » « Ce sera la responsabilité des pouvoirs publics de communiquer cela au Français », a-t-elle dit. Pourtant selon la Santé publique, seulement dix décès suite à la rougeole ont été enregistrés depuis 2008. Par contre selon les chiffres de l’Insee et ceux de l’ANSM , le tabac est responsable de 78 000 décès chaque année, l’alcool de 49 000 décès. Ainsi l’exigence de rendre la vaccination obligatoire, justifiée par la protection de la population, semble totalement disproportionnée.   
  
De plus il est à craindre qu’avec la vaccination obligatoire décrétée par l’Etat, le sujet des dommages causés par les vaccinations soit passé sous silence par les politiciens, les médecins et les médias. Par exemple les possibles effets secondaires suivants du vaccin contre la rougeole sont connus et sont entre autres officiellement énumérés par le ministère de la Santé américain : quatre heures après la vaccination, choc allergique ; cinq à quinze jours après la vaccination, encéphalite. Dans la notice du vaccin ROR contre la rougeole, les oreillons et la rubéole de Merck & Co., les effets secondaires suivants sont énumérés comme indésirables mais possibles : encéphalite, convulsions et symptômes d’autisme. Dans notre émission du 21/06/2015 , nous avions relaté les effets secondaires connus qui peuvent apparaître suite à la vaccination avec le vaccin Infanrix Hexa. Il s’agit entre autres d’hémorragies, d’autisme et même de choc allergique ; 36 cas de décès infantiles ont même été rapportés suite à la vaccination avec Infanrix Hexa.  
  
La question qui se pose est de savoir si l’élargissement des vaccins obligatoires sert vraiment à la protection de la santé, comme prétendu de prime abord, ou si les intérêts de la vaccination obligatoire se trouvent entièrement ailleurs. A ce sujet, le médecin Patrick Shan s’exprime ainsi : « Ce que ça va surtout rapporter, c’est beaucoup d’argent à ces laboratoires [...] parce qu’ils vont mettre tout dans un seul vaccin qui va coûter très cher. » Cela a même été confirmé par la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, qui a reconnu dans le journal Le Parisien que « les industriels allaient gagner de l’argent avec cette mesure ». Le rapport sur la vaccination, établi en 2016 à l’initiative de l’ancienne ministre de la Santé, estime que l’élargissement de l’obligation vaccinale apporterait entre 110 à 120 millions €/an à l’industrie pharmaceutique. Avec l’élargissement des vaccins obligatoires, l’industrie pharmaceutique échappe à la décision prise par le conseil d’Etat le 8 février 2017. Celui-ci avait décidé qu’un vaccin ne contenant que les trois vaccinations obligatoires devait être proposé, sauf dans le cas où la liste des vaccinations obligatoires s’allongerait… donc cette mesure va tout à fait dans l’intérêt de l’industrie pharmaceutique.  
  
De plus les liens avec les laboratoires de certains acteurs qui ont conduit à cette mesure d’extension du nombre de vaccins obligatoires, poussent à se demander s’il n’y a pas eu conflit d’intérêt dans cette affaire : Le Professeur Alain Fischer, président du Comité de Vaccination est en lien étroit avec Sanofi, géant pharmaceutique français. Sanofi est le leader mondial du vaccin et en 2013 le Prix de Sanofi-Pasteur a été décerné au même Alain Fischer. Agnès Buzyn était, de 2009 à 2011, au conseil d’administration de deux groupes pharmaceutiques très impliqués dans les vaccins, Novartis et Bristol-Meyers Squibb. Quant à Emmanuel Macron, nouveau président de la République, il est très proche du président de Sanofi, Serge Weinberg.   
Compte tenu de tels faits et de ces conflits d’intérêt, la santé de la population est évidemment utilisée comme prétexte pour l’introduction de la vaccination obligatoire, pour ainsi servir les intérêts de l’industrie pharmaceutique, des lobbyistes et d’autres qui en tirent bénéfice.

**de mlb/pm**

**Sources:**

SOURCES :  
<http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/04/19/en-france-l-alcool-et-le-tabac-sont-les-drogues-les-plus-meurtrieres_4904754_4355770.html>  
<http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sante/Retour-rougeole-cinq-questions-pour-tout-comprendre-2017-04-27-1200842789>  
[www.boursier.com/actions/actualites/news/sanofi-4-laureats-distingues-par-les-prix-sanofi-pasteur-2013-553367.html](https://www.boursier.com/actions/actualites/news/sanofi-4-laureats-distingues-par-les-prix-sanofi-pasteur-2013-553367.html)  
<https://www.egaliteetreconciliation.fr/Qui-est-Agnes-Buzyn-ministre-de-la-Sante-du-gouvernement-Philippe-46226.html>  
<https://blogs.mediapart.fr/hugues-lemaire/blog/240215/sanofi-la-grande-hypocrisie>  
<https://blogs.mediapart.fr/yvster14/blog/100317/macron-est-il-un-agent-des-usa>  
<http://www.leparisien.fr/societe/la-ministre-de-la-sante-agnes-buzyn-veut-rendre-rendre-onze-vaccins-obligatoires-15-06-2017-7055664.php>  
<http://concertation-vaccination.fr/wp-content/uploads/2016/11/Rapport-de-la-concertation-citoyenne-sur-la-vaccination.pdf>  
<https://www.youtube.com/watch?v=GfOzD5OkXBo>  
<http://www.liberation.fr/france/2017/06/16/rendre-obligatoires-onze-vaccins-infantiles-un-vrai-cas-de-confiance_1577423>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#EmmanuelMacron-fr - [www.kla.tv/EmmanuelMacron-fr](https://www.kla.tv/EmmanuelMacron-fr)  
  
#Vaccination-fr - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.